



**INTERNATIONAL COCOA ORGANIZATION  
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACA  
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО КАКАО  
ORGANIZACION INTERNACIONAL DEL CACA**

**AF/12/1  
04 août 2017**

Original : ANGLAIS  
Distr : RESTREINTE

---

## **COMITÉ ADMINISTRATIF ET FINANCIER**

Douzième réunion

Hôtel Radisson Blu, Aéroport d'Abidjan, Côte d'Ivoire, 18-22 septembre 2017

### **ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la réunion
  2. Adoption de l'ordre du jour
  3. Vue d'ensemble de la situation financière de l'Organisation
  4. Projet de budget administratif révisé pour l'exercice financier 2017/2018
  5. Rapport du Groupe de travail sur la révision de l'Accord international de 2010 sur le cacao
  6. Règles et procédures pour l'achat de biens et services
  7. Rapport d'avancement sur la vérification des comptes des projets de l'ICCO
  8. Rapport final sur la délocalisation du siège de l'Organisation à Abidjan ; présentation d'une proposition du Gouvernement de Côte d'Ivoire sur le siège permanent de l'Organisation
  9. Désignation de vérificateurs pour l'exercice financier 2016/2017
  10. Sélection d'un nouveau Directeur exécutif de l'Organisation
  11. Questions diverses
  12. Relevé des décisions
-

## ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La douzième réunion du Comité administrative et financier sera ouverte par son Président, M. Marino Cuenat (Suisse).

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Comité se basera sur l'ordre du jour provisoire contenu dans ce document pour l'adoption de son ordre du jour.

### 3. VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ORGANISATION

Le secrétariat présentera le document AF/12/2, contenant une vue d'ensemble de la situation financière de l'Organisation.

Ce document englobera les droits de vote des Membres ; la situation du paiement des contributions au budget administratif de l'Organisation pour l'exercice financier 2016/2017 et le précédent ; les dépenses administratives et les recettes pour les neuf premiers mois de l'exercice budgétaire 2016/2017 clôturé le 30 juin 2017; un état de la viabilité financière et des estimations préliminaires de la situation du Fonds de réserve spécial au 30 septembre 2017.

En outre, à la demande du Comité en avril 2017, un tableau résumé contenant le bilan des fonds détenus sur chaque compte projet géré par l'Organisation sera présenté.

### 4. PROJET DE BUDGET ADMINISTRATIF RÉVISÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017/2018

Le Comité examinera le projet de budget administratif révisé pour l'exercice financier 2017/2018, en référence au document AF/12/3, aux fins d'une recommandation au Conseil.

### 5. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉVISION DE L'ACCORD INTERNATIONAL DE 2010 SUR LE CACAO

Le secrétariat présentera au Comité un rapport de la réunion du Groupe de travail constitué par le Comité pour étudier la possibilité de réviser l'Accord international de 2010 sur le cacao, sur la base des propositions envoyées par les Membres. Le rapport du Groupe de travail sera diffusé dans le document AF/12/7.

Le Comité adressera une recommandation au Conseil aux fins de son examen à sa 96<sup>e</sup> session ordinaire concomitante concernant les prochaines étapes à suivre.

---

**6. RÈGLES ET PROCÉDURES POUR L'ACHAT DE BIENS ET SERVICES**

Le secrétariat présentera le document AF/12/4, contenant un rapport d'avancement sur la rédaction de règles et de procédures à mettre en place par l'Organisation concernant l'achat de biens et services.

**7. RAPPORT D'AVANCEMENT SUR LA VÉRIFICATION DES COMPTES DES PROJETS DE L'ICCO**

Un rapport d'avancement sur la vérification des comptes des projets détenus par l'Organisation, en référence au document AF/12/5, sera présenté au Comité.

**8. RAPPORT FINAL SUR LA DÉLOCALISATION DU SIÈGE DE L'ORGANISATION À ABIDJAN ; PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE CÔTE D'IVOIRE SUR LE SIÈGE PERMANENT DE L'ORGANISATION**

Le secrétariat présentera le document AF/12/6 contenant le rapport final sur la délocalisation du siège de l'Organisation à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Un représentant du Gouvernement de Côte d'Ivoire présentera également au Comité une déclaration sur la proposition émise par le Gouvernement concernant le siège permanent de l'Organisation, aux fins de son examen par le Comité.

**9. DÉSIGNATION DE VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016/2017**

Le Comité examinera le rapport du secrétariat comprenant les offres reçues pour la sélection de vérificateurs pour l'exercice financier 2016/2017, figurant dans le document AF/12/8, et adressera une recommandation au Conseil aux fins de son approbation.

**10. SÉLECTION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'ORGANISATION**

Le Comité délibèrera sur les procédures et les critères de sélection d'un nouveau Directeur exécutif, tels qu'ils figurent dans le document AF/12/9.

**11. QUESTIONS DIVERSES**

Des aspects ne figurant pas à l'ordre du jour pourront être traités.

**12. RELEVÉ DES DÉCISIONS**

Le Comité adoptera son relevé des décisions pour cette réunion.

---